

Sujet : Saint Michel Chef Chef - Extension Karting

De : "> Manuel PAPIN (par Internet)" <Manuel.PAPIN@ceramide.fr>

Date : 25/08/2017 10:36

Pour : "evaluation-env-projets@developpement-durable.gouv.fr" <evaluation-env-projets@developpement-durable.gouv.fr>

Copie à : Gaelle PEETERS <Gaelle.PEETERS@ceramide.fr>, Yann CLYTI <Yann.CLYTI@ceramide.fr>

A l'attention de Madame Chanut,

Bonjour,

Suite à notre échange, et après vérification avec les acousticiens, je vous confirme que dans le tracé pris en compte dans l'étude acoustique et le tracé final de la piste (plan du 02/08/2017), il y a des différences de tracés.

Les points impactant pour l'étude sonore se situent au Sud-Ouest du projet (près du merlon projeté). A ce niveau, il n'y a pas d'évolution de tracé et la source de nuisance entre l'étude sonore et le tracé final de la piste est donc identique au niveau du point le plus impactant d'un point de vue sonore.

Par conséquent la différence de tracé entre le plan final et le plan pris en compte dans l'étude acoustique ne change en rien les conclusions de cette dernière.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement,

Manuel PAPIN

CERAMIDE

3 rue Édouard Nignon

44300 Nantes

t 02 40 52 34 86 - p 06 76 39 01 11 f 02 40 50 36 86

manuel.papin@ceramide.fr - ceramide.fr